



Ouagadougou, le 09 OCT 2026

N°2026- /MESRI/SG/FOSER/DG

0002

COMMUNIQUE

LA CAMARADE DIRECTRICE GENERALE DU FONDS DE SOUTIEN A L'EDUCATION ET A LA RECHERCHE « Bangr Baoobo » communique

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du gouvernement en matière de développement des compétences pour le relèvement de l'économie nationale, le Fonds de Soutien à l'Éducation et à la Recherche « Bangr-Baoobo » informe les responsables des entreprises, qu'il met à leur disposition au titre de l'année 2027 un dispositif de financement destiné à financer leurs plans de formation entreprise (PFE).

1. STRUCTURES CONCERNÉES

Le présent appel à candidatures s'adresse aux :

- entreprises privées ;
- entreprises parapubliques.

2. ELIGIBILITE AU FINANCEMENT

Le financement octroyé par le FOSER « Bangr-Baoobo » vise le relèvement de la compétitivité des entreprises nationales. Parce que le développement est une affaire de compétences, les plans de formation éligibles doivent notamment proposer :

- une meilleure adaptation aux postes de travail actuels ou futurs ;
- le développement d'une mobilité dans l'entreprise ;
- le maintien de l'emploi face aux restructurations ;
- l'insertion professionnelle par l'apprentissage des jeunes sous statut de travail.

3. COMPOSITION DU DOSSIER

- une demande timbrée à 200 FCFA adressée à la Camarade Directrice Générale du FOSER «Bangr-Baoobo» ;
- un canevas-type Plan de Formation Entreprise (PFE) dûment renseigné ;
- une copie du registre du commerce pour les entreprises privées ;
- une copie de l'acte administratif de création pour les entreprises parapubliques ;
- une copie de l'Attestation de Situation Fiscale ;
- une copie de l'attestation de Situation cotisante ;
- une copie de la quittance de la Taxe Patronale d'Apprentissage (TPA) à jour ;
- tout document jugé utile à l'entreprise s'il y'a lieu (document de restructuration).

4. RETRAIT DU CANEVAS PLAN DE FORMATION ENTREPRISE

Le canevas Plan de Formation Entreprise peut être retiré :

- au **siège du FOSER «Bangr-Baoobo»** ;
- dans les **représentations régionales du FOSER «Bangr-Baoobo»** ;

5. PÉRIODE ET LIEUX DE DÉPÔT

Les entreprises intéressées sont invitées à déposer leurs demandes de financement ***en versions physique et électronique*** tous les jours ouvrables du **12 octobre au 12 novembre 2026 de 8 h 00 à 15 h 30 aux lieux suivants** :

- au **siège du FOSER «Bangr-Baoobo»** ;
- **auprès des représentations régionales du FOSER «Bangr-Baoobo»**.

La réception du dossier de financement dûment rempli est conditionnée par le paiement de la somme de cinquante mille (50 000) francs CFA contre remise d'une quittance.

8. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute information complémentaire relative aux conditions d'accès au financement et aux modalités de soumission des demandes, les entreprises intéressées sont invitées à prendre attache avec les services techniques du FOSER « Bangr-Baoobo » aux contacts ci-dessous :

N°	REGION	CHEF-LIEU	CONTACT TELEPHONIQUE
01	BANKUI	DEDOUGOU	62 17 18 57
02	TANNOUNYAN	BANFORA	70 08 92 04

N°	REGION	CHEF-LIEU	CONTACT TELEPHONIQUE
03	KADIOGO	OUAGADOUGOU	70 08 91 94
04	NAKAMBE	TENKODOGO	71 63 12 23
05	KUILSE	KAYA	70 08 91 98
06	NANDO	KOUDOUYOU	62 17 18 57
07	NAZINON	MANGA	75 66 42 15
08	GOULMOU	FADA N'GOURMA	71 87 76 69
09	GUIRIKO	BOBO-DIOULASSO	70 08 92 05
10	YAADGA	OUAHIGOYA	67 10 88 55
11	OUBRI	ZINIARE	70 08 92 01
12	LIPTAKO	DORI	51 15 31 31
13	DJÔRÔ	GAOUA	73 10 46 00

NB : L'ensemble des dossiers de demande de formation enregistrés auprès de l'ex-Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) et restés sans suite, jusqu'à ce jour, est officiellement annulé. Par conséquent, les promoteurs concernés sont invités à soumettre, s'ils le souhaitent, une nouvelle demande de financement auprès du FOSER au titre du présent appel.

Diffusion :

- presse écrite ;
- presse en ligne ;
- site web du MESRI ;
- siège FOSER ;
- directions régionales MESRI.

La Directrice Générale

Dr. Tiertou Edwige DEMBELE/SOME
Maître Assistante